



Dies academicus

2017

UNIVERSITÉ DE GENÈVE
24 rue du Général-Dufour
CH-1211 Genève 4
www.unige.ch



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**



Intermèdes musicaux interprétés par le pianiste François-Xavier Poizat et le violoncelliste Anton Spronk

Ouverture

Allocution de M. Yves Flückiger Recteur de l'UNIGE	6
Allocution de M. Romain Boillat Président de l'Assemblée	10
Message de M^{me} Sarah Olivier Lauréate de la finale suisse de «Ma thèse en 180 secondes», doctorante à la Faculté des lettres de l'UNIGE	12
Message de M. Philip Grant Alumnus 2017 de l'UNIGE, fondateur et directeur de TRIAL International.....	14
Allocution de M^{me} Anne Emery-Torracinta Conseillère d'État, chargée du Département de l'instruction publique, de la culture et du sport	16

Doctorats honoris causa

M^{me} Michèle Vergne Mathématicienne, directrice de recherche au Centre national de la recherche scientifique CNRS, Paris Laudatio par M. Jérôme Lacour , doyen de la Faculté des sciences	22
M. François Ost Philosophe du droit à l'Université Saint-Louis – Bruxelles Laudatio par M. Bénédict Foëx , doyen de la Faculté de droit	24
M. Marc Lienhard Professeur à la Faculté de théologie protestante de l'Université de Strasbourg Laudatio par M. Ghislain Waterlot , doyen de la Faculté de théologie	26
M^{me} Svetlana Alexievitch Prix Nobel de littérature Laudatio par M. Jan Blanc , doyen de la Faculté des lettres	28
M. Yadh Ben Achour Juriste, spécialiste de droit public et des théories politiques islamiques Laudatio par M. Yves Flückiger , recteur de l'UNIGE	30

Allocutions

M^{me} Svetlana Alexievitch Prix Nobel de littérature «L'histoire d'une utopie»	32
M. Yadh Ben Achour Juriste, spécialiste de droit public et des théories politiques islamiques «Le courage, la loi et le juste»	36

Prix et médailles

PRIX D'EXCELLENCE DE L'UNIGE M. Ke Sun Docteur ès sciences informatiques, UNIGE Laudatio par M^{me} Micheline Louis-Courvoisier , vice-rectrice de l'UNIGE	40
PRIX LATSI M^{me} Djemila Carron Docteure en droit, cofondatrice de la Law Clinic, membre d'InZone, UNIGE Laudatio par M. Jacques de Werra , vice-recteur de l'UNIGE	42
PRIX MONDIAL NESSIM-HABIF M^{me} Claire-Anne Siegrist Professeure à la Faculté de médecine de l'UNIGE Laudatio par Denis Hochstrasser , vice-recteur de l'UNIGE	44
MÉDAILLE DE L'INNOVATION ID Quantique M. Nicolas Gisin, M. Grégoire Ribordy et M. Hugo Zbinden Laudatio par Jean-Marc Triscone , vice-recteur de l'UNIGE	46
MÉDAILLE DE L'UNIVERSITÉ M. Gilles Marchand Directeur général de la SSR Laudatio par Yves Flückiger , recteur de l'UNIGE	48

M. Yves Flückiger

Recteur de l'UNIGE

Allocution

L'Université de Genève, votre Université, est une ville dans la ville. Une ville de 23 000 personnes avec ses 17 000 étudiants et ses 6 000 collaborateurs. C'est un peu plus que Carouge. Et si l'on ajoute encore les participants aux formations continues, ce sont quelque 33 000 personnes qui gravitent autour de notre institution. C'est presque la taille de la ville de Vernier. Une dimension à la hauteur des enjeux que nous entendons relever et de nos ambitions.

Mais quelles sont-elles? Qu'attend-on précisément d'une université?

Qu'elle prépare ses étudiantes et ses étudiants à affronter les défis qui les attendent, c'est évident.

Qu'elle repousse sans cesse les frontières de la connaissance, assurément.

Qu'elle mette aussi ces connaissances au service de la Cité, cela ne fait aucun doute.

Qu'elle cultive son excellence, non pour elle-même mais pour apporter sa contribution à la région qui l'héberge, qu'elle tisse des liens étroits avec cette dernière et qu'elle participe à son rayonnement.

Il s'agit là d'autant de missions que notre Université, votre Université poursuit sans relâche, jour après jour. Mais on attend aussi d'une université qu'elle fasse preuve de courage. Cette forme de courage n'est, bien sûr, pas de la même nature que le courage dont ont fait preuve Madame Svetlana Alexievitch et Monsieur Yadh Ben Achour, les deux invités d'honneur de ce Dies academicus, ou que le courage de toutes celles et tous ceux qui luttent dans le monde, parfois au péril de leur vie, pour la démocratie et les droits humains.

Alors attardons-nous un peu, si vous le voulez bien sur cette idée de «courage des universités». À mes yeux, cette force de l'âme, pour reprendre l'expression de Platon, est étroitement liée à notre capacité à prendre des risques. Les deux sont indispensables pour mener à bien nos missions. Et cela à plusieurs niveaux.

«Les véritables innovations, celles qui créent les ruptures, ces fameuses disruptions, sont issues de la recherche Fondamentale»

Au niveau de l'institution en premier lieu. La société attend en effet de nous que nous soyons un modèle. Nous nous devons de l'être en particulier sur des sujets sociétaux forts, tels que l'éthique, l'égalité, le respect de l'autre et la tolérance zéro face au harcèlement ou aux comportements sexistes. Face à ces problématiques, nous devons avoir le courage de nous pencher sur nos propres pratiques, de reconnaître nos éventuelles failles et de tout entreprendre pour trouver des solutions à la hauteur des défis, sans faux-semblants. Nous devons ouvrir – et non détourner – les yeux sur nos faiblesses, nous en saisir à bras-le-corps et y remédier.

La deuxième forme de courage, plus particulière aux universités, est celle de l'approche au temps. Dans un monde toujours plus complexe, toujours plus instable, il est fondamental d'avoir des espaces de réflexion. Ne pas

rajouter du bruit au bruit ambiant. Ne pas céder aux effets de mode, avoir l'audace de nous placer dans une optique de temps long.

Il s'agit de trouver un subtil équilibre entre le fait d'être tout à la fois dans le courant et à contre-courant. Nous devons être dans le courant, «perméable» à la société dont nous faisons partie afin de répondre aux enjeux qui la secouent. Nous devons dans le même temps être à contre-courant. Assumer nos choix en conservant par exemple la polyvalence propre à notre université. Et ceci même si ce choix est parfois remis en cause. Il convient notamment de rappeler que la valeur d'une matière ne se juge pas à l'aune du nombre de participants à un cours mais plutôt aux clés qu'elle donne pour comprendre les enjeux qui traversent nos sociétés. Si nous ne défendons pas certains savoirs, ils risquent à terme de se perdre.

Voir loin à l'horizon pour anticiper plutôt que réagir, tel est notre credo. S'inscrire dans le temps long est aussi une nécessité en matière de recherche. Les véritables innovations, celles qui créent les ruptures, ces fameuses disruptions, sont issues de la re-



cherche fondamentale. Nous devons prendre ce risque, sinon personne ne le prendra.

Les entreprises privées ne sont en effet pas en mesure de financer des recherches dont les applications concrètes ne verront le jour que bien des années plus tard, sur une échelle de temps incompatible avec les exigences de rentabilité financière qui caractérisent les investissements dans le secteur privé.

La recherche fondamentale relève clairement de la mission de service public. Elle est un maillon essentiel du dispositif d'innovation.

Rappelons-nous à ce propos la récente conférence en nos murs de la directrice du CERN, Mme Gianotti, qui a mis en lumière comment la physique des particules nous avait encouragés à développer des instruments sophistiqués, à pousser les limites de la technologie, et comment les recherches menées au CERN ont

suscité dans le même temps des transferts technologiques vers la société, telles que le web, qui avait été développé initialement pour faciliter la communication entre les chercheurs.

S'inscrire dans le temps long, maintenir le gouvernail sur ce cap, et au bout de l'horizon nous attendent parfois de belles surprises. Qui prennent la forme de découvertes marquantes, telles que pour l'année 2017:

- La découverte de lymphocytes capables de réduire des tumeurs.
- La mise au point d'un cristal capable de préserver une information quantique pendant un temps infini.
- La mise en évidence de liens systématiques entre la raréfaction soudaine des ressources en eau et le déclenchement de conflits.
- La modification d'un virus pour qu'il s'attaque aux cellules cancéreuses.
- La mise en évidence de l'impact des conditions d'accueil sur la santé mentale des demandeurs d'asile et des réfugiés.

• La preuve que les traductions effectuées par les agences de presse dans les différentes langues nationales enferment les citoyens dans leurs bulles culturelles au lieu de renforcer la cohésion nationale.

Une récompense de cet effort continu est la récente publication, par la revue *Nature*, du palmarès des universités établi sur la base d'un indice d'innovation. Notre Université y occupe la 21^e place mondiale, la 3^e hors États-Unis, la 1^e en Suisse.

Ce résultat est absolument remarquable pour notre université, mais aussi pour l'ensemble du système universitaire suisse, qui classe cinq des siennes parmi les 100 premières universités. Cet indice d'innovation ne traduit pas seulement l'efficacité du travail accompli par les services de transfert technologique, mais il évalue réellement la transférabilité des recherches fondamentales dans des innovations. Il met ainsi en évidence qu'en amont de toute innovation, il y a des recherches fondamentales permettant de découvrir de nouveaux phénomènes et d'inventer de nouveaux procédés.

Mais l'innovation n'est pas seulement technologique, l'innova-

tion est aussi sociale. Ce sont bien les innovations sociales qui nous aideront à mieux vivre en commun, à changer les pratiques, à améliorer nos réponses aux grands défis sociaux, tant à l'échelle locale qu'internationale.

La recherche fondamentale alimente aussi et avant tout les enseignements offerts à nos étudiantes et étudiants. L'enseignement, nous le voulons courageux, lui aussi. Nous désirons qu'il aille à contre-courant, qu'il offre un regard décalé, qu'il amène les étudiantes et les étudiants à penser de manière créative, qu'il les pousse à sortir de leur zone de confort intellectuel, à s'attaquer à des thèmes qui ne sont pas populaires, des thèmes difficiles, des thèmes qui soulèveront des critiques...

J'aimerais aussi que nous les encouragions à faire preuve d'inventivité, de créativité, notamment dans leur parcours professionnel à venir pas forcément tout tracé d'avance.

Enfin, dans un monde tenté par le repli sur soi et marqué par une inquiétante montée de l'intolérance, une Université comme la nôtre se doit de donner de la voix, de dire que nous défendons une société où il y a de la solidarité

et de la place pour la diversité. Cette diversité est notre force. Celle de pouvoir observer avec des regards multiples et divers, pour mieux anticiper et mieux préparer la collectivité aux défis toujours plus complexes qui l'attendent. Cette diversité c'est celle de nos formations, qui constituent le ferment de la cohésion sociale, un vecteur de la démocratie et le meilleur rempart contre toute forme de totalitarisme ou de fanatisme.

Mesdames et Messieurs, l'Université est un lieu de courage.

Celui d'avoir des convictions et de les défendre envers et contre tous parfois.

Celui de savoir prendre des risques pour soutenir des recherches fondamentales dont l'utilité n'apparaîtra pas immédiate aux yeux de tous.

Celui d'aller parfois à contre-courant pour développer des formations dont personne ne semble vouloir.

Celui de garder les yeux grands ouverts sur le monde et sur soi-même.

Ces formes de courage n'existent que grâce à vous toutes et tous et je tiens à vous remercier, Mesdames et Messieurs, pour votre travail, pour votre soutien et pour vos rêves les plus fous, qui permettent à notre belle Université de se dépasser chaque jour.



M. Romain Boillat

Président de l'Assemblée de l'UNIGE

Allocution

Il y a quelques semaines, j'ai eu le plaisir et le privilège d'être élu président de la 4^e assemblée de l'Université. Cet hémicycle de 45 membres élus regroupe et représente la totalité de l'institution universitaire, et ce, de l'étudiant au professeur, en passant par les assistants et les membres du personnel administratif et technique.

En tant qu'autorité représentative de la communauté universitaire, le législateur nous a ainsi habilités à nous déterminer sur les grandes orientations politiques de l'institution; et sur son fonctionnement. C'est donc pour moi un grand honneur que de saluer le travail des membres de l'assemblée qui, par-delà leurs intérêts personnels, scientifiques ou intellectuels, s'engagent de manière notable à faire vivre notre Université.

L'honneur est d'autant plus grand que c'est en tant qu'étudiant que je m'exprime devant vous aujourd'hui. Bien qu'anxieux à l'idée de prononcer ces quelques mots en préambule des prestigieux intervenants à venir, je voudrais rendre compte de la confiance qui m'a été accordée et vous présenter quelques considérations sur les perspectives futures de l'appareil universitaire.

En 2017, il suffit de 30 secondes pour trouver l'intégrale de Bourdieu sur Internet, en l'espace d'une heure, je peux suivre un cours introductif sur la biologie moléculaire et poser mes questions sur un forum depuis n'importe où dans le monde. En une journée de navigation, nous produisons plus de données personnelles que pourrait n'en contenir aucune bibliothèque.

De nouveaux réseaux se développent à l'échelle planétaire, de nouvelles formes de communication ne cessent de voir le jour et la circulation

des idées se décentralise à grande vitesse. Le numérique questionne le fonctionnement et l'orientation de nos institutions, et je ne pense surprendre personne en disant que l'Université ne sera pas épargnée par cette révolution de l'information et de la connaissance.

Néanmoins, il serait crédule de croire connaître la destination de ce voyage incertain et je ne vais donc pas me risquer à des postulats imprécis. Je suis en revanche persuadé que pour trouver sa place dans ce nouvel environnement, l'Université se devra d'abaisser les barrières qui la cloisonnent et la limite afin de pouvoir se redéfinir, s'adapter et innover.

Par barrière, j'entends premièrement celle des générations. Étudiants, assistants, professeurs, administrateurs et techniciens ont à apprendre les uns des autres. Les murs des générations se doivent d'être dépassés afin qu'indocilité et expérience puissent devenir synergie.

Par barrière, j'entends ensuite celle du genre. Une grande partie de notre Université continue d'être discriminée par des considérations

«En l'espace d'une heure, je peux suivre un cours introductif sur la biologie moléculaire et poser mes questions sur un forum depuis n'importe où dans le monde»



sexistes ou homophobes. Là où 60% des étudiants sont des femmes, elles sont moins d'un quart parmi les professeurs. Pour pouvoir réfléchir comme une institution, il est primordial de la considérer comme un tout, et donc de ne pas tolérer les mécanismes d'exclusion qui existent en son sein.

Et par barrière enfin, j'entends celle des disciplines. Notre société est devenue bien trop complexe et interconnectée pour ne pouvoir être appré-

hendée qu'avec des approches monochromatiques. L'heure est au multicolore et il est important de créer des ponts interdisciplinaires pour faire face à la complexification des phénomènes contemporains.

Pour conclure, je souhaiterais citer le Prix Nobel de chimie, que j'ai récemment entendu dire: dans la vie, il y a deux types de poissons, les poissons morts, qui suivent le courant; et les poissons vivants, qui nagent à son encontre.

Pour une Université vivante et innovante, allons contre le courant.

Allions les forces complémentaires des différentes générations;

Luttons contre la discrimination et l'exclusion;

Et osons l'indiscipline.

Mme Sarah Olivier

Lauréate de la finale suisse de «Ma thèse en 180 secondes»

Doctorante à la Faculté des lettres de l'UNIGE

Message

1576800 (Un million cinq cent septante-six mille huit cents). C'est le nombre de minutes, sur une base de cinq ans, consacrées en moyenne à une thèse de doctorat, en retranchant les weekends et les périodes de vacances. Lorsque je me suis prêtée à l'exercice de présenter ma thèse en trois minutes, j'avais donc entre les mains une portion temporelle correspondant à 0,00019% du temps consacré à ma thèse. Le défi semblait donc d'emblée conséquent; comment présenter une démarche qui se caractérise précisément par une inscription dans la longue durée, dans un temps si court, sans risquer de la dénaturer? C'est là toute la complexité, mais aussi l'incroyable challenge que représente le concours «Ma thèse en 180 secondes».

Il faut évidemment, pour reprendre le fil rouge de cette matinée, une bonne dose de courage pour se lancer dans cette démarche; mais le courage ne vient en réalité que dans un second temps. Il s'agit d'abord et surtout de l'envie – je dirais même de la nécessité – d'échanger et de partager.

Échanger d'abord: au sein de ce long parcours solitaire que constitue la thèse de doctorat, il faut, à mon sens, savoir dégager des moments dédiés à la rencontre et à l'échange. Le concours «Ma thèse en 180 secondes» offre cette opportunité incroyable de rencontrer des jeunes chercheurs qui sont aussi éloignés de vous par leurs sujets, qu'intimement proches par leur démarche. Car nous sommes tous, finalement, liés par une même soif de savoir et de découverte.

Partager, ensuite: un savoir, s'il reste sous clé, est un savoir qui se perd. Pour vivre, le savoir doit se transmettre. À quoi donc sert la recherche si ce n'est justement à constituer des savoirs transmissibles, qui nous renseignent sur nos sociétés – passées ou présentes – et questionnent le regard que l'on porte sur celles-ci? Je me suis donc prêtée avec plaisir à l'exercice de la vulgarisation,

au sens le plus noble du terme, celui de Jules Michelet dans *Le Peuple*: «mettre à la portée de tous». Il s'agit d'ouvrir au public l'espace académique, de le sensibiliser aux enjeux de la recherche actuelle, toutes disciplines confondues.

Et précisément, ne soyez pas dupes de l'introduction de ce discours; je ne fais pas une thèse en mathématiques, mais bien en Lettres, et plus spécifiquement en histoire médiévale. Comme quoi, la science peut très bien s'inviter dans l'histoire médiévale. Si cette dernière phrase se veut quelque peu provocatrice et peut faire sourire, elle met en réalité en lumière un enjeu fondamental: celui de la *scientificité*, et par association, de l'*utilité* des sciences humaines, par rapport aux sciences dites «dures».

Car il s'opère encore dans les esprits, de façon malheureuse, une hiérarchie – consciente ou inconsciente – entre les deux sciences. Grande coupable de cette distinction, la notion d'*utilité*, omniprésente dans nos sociétés contemporaines. Pour qu'un savoir soit considéré comme pertinent, il doit *servir* à quelque chose et afficher clairement son utilité. Cette difficulté plus marquée, pour les sciences humaines, à se faire entendre explique certainement leur discréption dans des concours comme celui de «Ma thèse en 180 secondes».

Lors de la finale genevoise, j'étais ainsi la seule candidate représentant les sciences humaines sur 14 candidats, en finale nationale nous étions 4 sur 15. A la finale internationale, nous n'étions plus que 2 sur 19. Autant dire que je suis véritablement ravie et profondément touchée aussi que l'histoire ait pu accéder au podium, lui permettant ainsi d'acquérir une visibilité et de mettre en lumière une autre forme d'*utilité*, celle d'interroger les sociétés passées pour mieux comprendre celle dans laquelle nous vivons et celle à venir.



M. Philip Grant

Alumnus 2017 de l'UNIGE

Fondateur et directeur de TRIAL International

Message

En 1996, suite à un séjour en Suisse, le Conseil fédéral déclarait *persona non grata* l'ancien dictateur chilien Augusto Pinochet. Raison invoquée: la torture, les disparitions forcées, les exécutions extrajudiciaires pratiquées par son régime.

À l'époque, assistant à la Faculté de droit, j'argumentai auprès de mes collègues que cette décision était idiote, qu'il fallait au contraire laisser Pinochet revenir en Suisse et, en application de la Convention contre la torture, lui passer les menottes. L'on me traita naturellement de doux rêveur, jusqu'à ce que, deux ans plus tard, Pinochet soit précisément arrêté à Londres en raison de ces crimes.

Monsieur le Recteur, Mesdames, Messieurs les Professeurs, chers étudiantes et étudiants, chers amis,

L'arrestation du général Pinochet fut le précédent génial qui inspira TRIAL International, une ONG qui soutient sur trois continents des centaines de victimes d'atrocités dans leur quête de justice, en recourant à la seule force du droit. Ce que j'avais appris sur les bancs de l'Université, avec un peu d'imagination et beaucoup de persévérance, pouvait réellement amener à la condamnation des bourreaux.

Le thème de notre Dies academicus est le courage. Pourquoi donc l'association des Alumni a-t-elle choisi de m'y associer? Licence, DES, LLM, doctorat: j'ai obtenu tout cela à l'Université de Genève, sans même avoir eu la nécessité d'entreprendre un semestre Erasmus à l'étranger! Lorsqu'il s'agit d'enquêter sur des disparitions forcées ou des viols de masse, souvent en zones de conflit, ce sont généralement mes collègues qui partent sur le terrain. D'ailleurs, le vrai courage, il appartient

surtout à ces victimes que nous soutenons au Congo et qui osent, malgré les risques, porter plainte contre l'armée ou la police. À ces organisations des droits humains au Burundi, qui doivent travailler dans la clandestinité pour documenter les crimes. À ces avocats que nous formons et qui parfois doivent s'exiler en raison de leur engagement.

En quoi, moi, serais-je courageux?

Réflexion faite, c'est peut-être de ne point m'être découragé, d'être resté fidèle aux valeurs d'universalité que l'Université promeut, d'avoir accueilli sans cynisme et mis en pratique sans relâche l'enseignement de ces professeurs pionniers qui nous formaient aux droits humains ou au droit pénal international.

Chers étudiantes et étudiants, les défis qui vous attendent à la fin de vos études sont énormes: le climat débloque, les superbacées prolifèrent, la corruption prospère, l'extrémisme progresse. Genève, la Suisse et le monde ont besoin pour affronter ces problèmes de scientifiques, d'économistes, de politologues, de juristes, de philosophes et surtout de citoyens vivant des idéaux et de l'intelligence que l'Université saura, je l'espère, vous insuffler. Ne pas tout garder pour soi, mais, de mille manières, rendre à la Cité une partie de ce que vous aura donné l'Université: c'est à cette mesure que l'on jugera de la réussite de vos études. Et avoir ce courage-là, croyez-moi, il est à la portée de chacun et de chacun d'entre nous.



Mme Anne Emery-Torracinta

Conseillère d'État chargée du Département de l'instruction publique,
de la culture et du sport

Allocution

C'est pour moi un honneur et un plaisir que de participer une nouvelle fois à cette cérémonie du Dies Academicus, dans cette Université à laquelle me lient tant de souvenirs.

Une Université dont les Genevois peuvent être fiers. Que la revue *Nature* la classe parmi les universités les plus innovantes est un motif de satisfaction pour le Conseil d'État et prouve, une fois de plus, que notre Université s'adapte en permanence à un monde qui change de plus en plus vite.

Vous savez l'importance que j'accorde à la formation et à l'éducation.

En cette époque de montée des populismes et d'accroissement des inégalités qui menacent la cohésion sociale, je suis convaincue que l'éducation doit être plus que jamais une priorité pour répondre aux défis auxquels nous sommes confrontés.

Nous devons donner à notre système éducatif les moyens d'agir, même si les contraintes budgétaires auxquelles doit faire face le Conseil d'Etat limitent nos ambitions et touchent également l'Université.

Le succès, le 9 février 2014, de l'initiative «contre l'immigration de masse» a révélé l'importance des angoisses d'une partie de nos concitoyens face à une globalisation qu'ils ne comprennent pas et qui leur fait peur.

Mais le repli sur soi et la fermeture ne sont pas les bonnes réponses à ces défis.

Plus que jamais nous avons besoin d'ouverture et d'échanges entre les différentes cultures pour préserver notre compétitivité, mais aussi pour construire un monde plus juste, plus ouvert et moins inégalitaire.

«En cette période de montée des populismes et d'accroissement des inégalités qui menacent la cohésion sociale, je suis convaincue que l'éducation doit être plus que jamais une priorité»

Plus que jamais nous avons besoin de l'Université pour penser la complexité de nos sociétés, comprendre et anticiper le monde de demain, développer l'esprit critique des étudiants.

Tout au long de son histoire, Genève et son Université se sont enrichies de l'apport d'hommes et de femmes venus d'ailleurs. Elles ont su intégrer et non pas exclure.

Je ne peux donc que me réjouir, Monsieur le Recteur, de constater que notre Université continue d'être ce lieu de dialogue et d'échanges avec le monde.

L'accueil à Genève, dans une année, du congrès de l'Association européenne pour l'éducation internationale, la signature de l'accord conclu avec l'Université Tsinghua à Pékin, la mise en place du programme Horizon académique ou la création de la «plateforme pour un islam éclairé» sont autant d'exemples de la vocation internationale de l'Université, mais aussi de l'excellence de son dialogue avec la Cité.





À cet égard, le retour de la Suisse dans le programme Horizon 2020, et la participation de nos universités aux programmes de recherche européens, est une excellente nouvelle dans la mesure où la mobilité des chercheurs et l'internationalisation de l'enseignement supérieur sont sources de développement, d'innovation et d'excellence.

Vous avez, M. le Recteur, placé cette cérémonie sous le thème du courage. Votre choix est important en cette période de doute, car il pose le problème de l'engagement, de notre capacité à résister, à s'opposer à l'opinion dominante et aux conformismes, à agir au lieu de subir quels qu'en soient les risques personnels.

Il y a de nombreuses formes de courage. Le courage d'affronter l'adversité sans baisser les bras. Le courage de dépasser son égoïsme, son indifférence aux autres et ses peurs. Le courage de dire la vérité au risque de déplaire. Le courage d'assumer ses prises de position, même si elles sont minoritaires et s'opposent à l'opinion générale. Le courage de dire Non et de résister car, comme le rappelait la résistante française Lucie Aubrac, «le mot résister doit toujours se conjuguer au présent».

Et, quand on parle de courage, comment ne pas penser à vos deux invités d'honneur qui, chacun à sa manière et quel qu'en soit le prix à payer, eurent le courage de s'opposer à des régimes autoritaires et de témoigner de la souffrance de leurs victimes.

J'ai enseigné l'histoire pendant de longues années. Lorsque j'étudiais avec mes élèves la Seconde Guerre mondiale et la Shoah, nous nous sommes souvent demandé ce qui avait amené des hommes et des femmes à prendre des risques pour sauver des Juifs, à avoir le courage

de refuser de se soumettre à l'idéologie nazie? Car il faut du courage pour accepter de sacrifier ses intérêts personnels et sa liberté pour une cause.

En réalité, cette capacité à dire non est sans doute le fruit de l'éducation que nous avons reçue. En ce sens, l'école joue un rôle capital. En effet l'école n'est pas seulement là pour transmettre des connaissances, elle doit aussi donner aux élèves les ressources leur permettant de questionner les idées reçues et les évidences.

Elle doit leur permettre d'exercer en tout temps une vigilance critique et de s'opposer avec courage aux injustices, aux violations des droits humains. Leur permettre de refuser la soumission aveugle aux pouvoirs et de se sentir concernés par les soubresauts du monde. Leur rappeler enfin qu'un citoyen responsable n'est pas seulement celui qui obéit aux lois, mais celui qui exerce une vigilance critique à leur égard.

S'adressant en 1903 aux lycéens d'Albi, Jean Jaurès leur disait que «le courage, c'est de chercher la vérité et de la dire, c'est de ne pas subir la loi du mensonge triomphant». Cent quatorze ans plus tard, cette affirmation demeure toujours valable. Pour l'école, bien sûr, tout comme pour l'université.

Pour conclure ces propos, je tiens, M. le Recteur, à vous exprimer la gratitude du Conseil d'Etat pour votre engagement et celui de vos collaborateurs pour maintenir le niveau d'excellence de notre Université.



De gauche à droite, du premier au dernier rang: Gilles Marchand, Yadh Ben Achour, Claire-Anne Siegrist, Marc Lienhard, François Ost, Michèle Vergne, Jacques de Werra, Sandra Lavenex, Grégoire Ribordy, Nicolas Gisin, Hugo Zbinden, Djemila Carron, Ke Sun, Michel Oris, Helen Gagnon, Yves Flückiger, Denis Hochstrasser, Didier Raboud, Stéphane Berthet, Micheline Louis-Courvoisier, Jean-Marc Triscone, Ghislain Waterlot, Jérôme Lacour, Fernando Prieto-Ramos, Jan Blanc, Pascal Zesiger, Bénédict Foëx, Marcelo Olarreaga, Jérôme Pugin

Mme Michèle Vergne

Mathématicienne et directrice de recherche au Centre national de la recherche scientifique CNRS à Paris

Doctorat honoris causa

Laudatio par Jérôme Lacour

Doyen de la Faculté des sciences

Lors de votre discours de réception à l'Académie des sciences en juin 1998, vous déclariez «Il y a quelque chose de difficile à vivre dans ces distinctions honorifiques. Car ce qui m'apparaît à moi-même comme le plus évident, c'est le peu que j'ai atteint, l'immensité que je ne connais pas.»

Vous qui êtes une mathématicienne mondialement reconnue, directrice de recherche émérite au Centre national de la recherche scientifique CNRS de Paris, récompensée par plusieurs prix scientifiques, auteure de nombreuses démonstrations majeures, vous n'avez jamais caché ni vos doutes ni vos émotions.

Ce qui frappe lorsque l'on vous entend, c'est votre humilité et vos remises en question.

Ainsi, vous affirmez que comprendre quelque chose de nouveau est un intense bonheur. Mais vous mentionnez aussitôt – et je vous cite – ces «longues périodes de vide où votre jugement sur vos capacités se fait sévère». Et c'est, dites-vous, «cette alternance douloureuse entre satisfaction éphémère et doute total qui vous a toujours forcée à travailler».

Quelles sont, pour vous, les motivations d'un chercheur en mathématique? «La satisfaction de voir enfin clairement la solution d'un problème qui se retrouve facile à saisir après de longs zigzags inutiles», expliquez-vous un jour à un parterre de collégiens.

Si l'on mesure les avancées mathématiques majeures en nombre de zigzags effectués, vous avez dû en faire de nombreux, vous qui avez

tant apporté à la science mathématique et qui travaillez sur la théorie des représentations des groupes et la géométrie.

Parmi vos résultats les plus influents, j'aimerais rappeler que vous avez démontré l'existence de la Formule de Poisson-Plancherel reliant les intégrales d'une fonction sur certaines orbites adjointes. En collaboration avec Nicole Berline, vous avez découvert la formule de localisation, qui porte vos noms, et publié plusieurs récents résultats centraux dans la théorie de polytôpes et géométrie torique.

Vous êtes également coauteure d'un livre sur la théorie d'indice, qui a eu beaucoup d'influence sur plusieurs générations de mathématiciens et de physiciens. Impliquée dans la promotion de votre domaine d'étude, vous avez également participé à de nombreuses conférences devant des lycéens, afin d'expliquer le métier de chercheuse et de chercheur en mathématiques.

Malgré la longue liste de vos réalisations, vous estimez que le passé ne compte pour rien. «Si je ne suis pas capable de prouver quelque chose de nouveau maintenant, ce que j'ai fait auparavant n'a aucune valeur», avez-vous écrit, expliquant pourquoi vous travailliez jour après jour pour poursuivre certains buts que vous jugez infiniment distants. Non pas pour découvrir quelque chose de nouveau, mais pour trouver «les raisons essentielles», comme vous lesappelez, qui expliquent pourquoi des phénomènes mathématiques sont vrais, pour mettre à jour en quelque sorte la «mère de toutes les formules». Et rien ne vous agace plus que lorsque les autres mathématiciens



Yves Flückiger, Michèle Vergne et Jérôme Lacour

donnent des arguments corrects, mais pas transparents pour les théorèmes qui vous intéressent.

Chère Michèle Vergne, vous êtes membre de l'Académie des sciences (en France), qui ne compte que deux femmes dans sa section mathématique, et de l'Académie américaine des arts et des sciences. Vous avez été conférencière invitée au Congrès international des mathématiciens à Varsovie, conférencière plé-

nière au Congrès européen de mathématiques à Paris ainsi qu'au Congrès international des mathématiciens à Madrid.

Vous entretenez des liens étroits avec plusieurs groupes de recherche à Genève. Un des projets récents et les plus importants du président de la section de mathématiques, Anton Alekseev, a été de suivre certaines de vos idées et de démontrer la conjecture de Kashiwara-Vergne. Pour plusieurs de nos mathéma-

ticiens, vous êtes une source essentielle d'idées et nombreux étudiants travaillent, si j'ose dire, avec vous, autrement dit sur vos idées.

Certes, le monde mathématique est très vaste. Mais, malgré vos dénégations, votre contribution intellectuelle est immense. Je vous prie d'accepter le titre de Docteure honoris causa de l'Université de Genève.

Biographie

Mathématicienne et directrice de recherche émérite au Centre national de la recherche scientifique CNRS de Paris depuis 1997, Michèle Vergne travaille sur la théorie des représentations des groupes et la géométrie, notamment sur leur origine historique dans la mécanique quantique. Récompensée par plusieurs prix scientifiques, elle a notamment démontré l'existence de la Formule de Poisson-Plancherel reliant les intégrales d'une fonction sur certaines orbites adjointes. En collaboration avec Nicole Berline, elle a découvert la formule de localisation, qui porte leurs noms. Elle est également coauteure d'un livre sur la théorie d'indice, qui a eu beaucoup d'influence sur plusieurs générations de mathématiciens et de physiciens. Impliquée dans la promotion de son domaine d'étude, Michèle Vergne présente de nombreuses conférences devant des lycéens, afin d'expliquer le métier de chercheur et de chercheuse en mathématiques.

M. François Ost

Philosophe du droit à l'Université Saint-Louis - Bruxelles

Doctorat honoris causa

Laudatio par Bénédict Foëx

Doyen de la Faculté de droit



Yves Flückiger, François Ost et Bénédict Foëx

François Ost, vous qui accédez à l'éméritat cette année avez fait toute votre carrière aux Facultés universitaires Saint-Louis, devenues depuis peu Université Saint-Louis, à Bruxelles. Il s'agit d'un lieu unique dans le monde francophone, qui pratique l'interdisciplinarité à tous les niveaux: recherche, enseignement, événements publics. Pour les juristes, Saint-Louis, c'est avant tout un formidable incubateur – pour prendre un mot et un concept à la mode – de théories du droit, dans un esprit pluraliste, d'accueil, de respect et d'écoute mutuels.

Vous incarnez parfaitement cet esprit d'ouverture et cette ambition intellectuelle. Vous êtes titulaire, d'une part, de trois licences respectivement en droit, en philosophie et en droit économique – chacune obtenue avec des distinctions – et, d'autre part, d'un doctorat en droit. Vous avez su cultiver tout au long de votre carrière le dialogue entre ces disciplines et avez exploré avec un talent et une curiosité sans égal tous les chemins de la théorie et de la philosophie du droit.

Vous êtes également doté d'un don d'écriture peu commun et avez publié nombre de livres chez les meilleurs éditeurs – Presses universitaires de France, Odile Jacob, ou encore Bruylant. Citons en particulier *Le Temps du droit* publié en 1999, *Raconter la loi. Aux sources de l'imaginaire juridique* (2004), magnifique réflexion sur les rapports entre droit et littérature, ou encore le plus récent *À quoi sert le droit*.

Votre plume ne s'est pas contentée du droit, elle s'est aussi essayée avec succès au théâtre, avec entre autres l'imaginaire mais possible rencontre entre Sade et Portalis pendant les troubles de la Révolution française et intitulée *La Nuit la plus longue: Sade et Portalis au pied de l'échafaud*.

Puisque je parle d'écriture, j'aimerais rapporter cette anecdote qui révèle à la fois l'étendue de la reconnaissance dont vous faites l'objet et votre ca-

ractère: on dit que, invité par l'association des magistrats argentins pour donner une conférence à Buenos Aires, le juge avec qui vous dialoguez s'est référé à votre ouvrage *Shakespeare: la Comédie de la loi* en espagnol. C'est alors que vous avez compris que votre livre avait été traduit dans cette langue sans qu'on ait sollicité votre autorisation et même sans que vous en ayez été informé. L'erreur venait de la maison d'édition, non des juges argentins. Mais y a-t-il plus belle illustration de votre réputation mondiale et de votre modestie? Et y a-t-il plus belle célébrité que celle que l'on ignore?

Mais revenons à votre carrière universitaire. Vous avez été professeur invité dans de nombreuses universités, dont la nôtre, en Europe et en Amérique du Sud.

Vos liens avec notre Faculté de droit sont anciens et étroits. Vous avez en effet d'abord

régulièrement collaboré avec le Centre d'études et de technique législative (CETEL) depuis 1980. Lorsqu'au milieu des années 1990 la Faculté de droit a pris la décision de rétablir un cours obligatoire de philosophie du droit, allant ainsi à contre-courant des tendances ultra-positivistes de l'époque, elle a fait appel à vous en tant que pilier de cet enseignement, d'abord comme professeur invité puis associé et enfin titulaire. Votre charge a été étendue en 2012, avec un cours *ex cathedra* de philosophie et sociologie du droit.

La Faculté et ses étudiants vous sont infiniment reconnaissants, cher François Ost, de tout ce que vous leur avez apporté. Nous l'exprimons aujourd'hui en vous remettant ce doctorat honoris causa.

Biographie

Juriste et dramaturge, chercheur et enseignant, auteur de nombreuses publications et de plusieurs pièces de théâtre, François Ost a su combiner l'ensemble de ses passions faisant référence au plan international: le droit, la philosophie, la sociologie et la littérature. Dans l'un de ses livres, «Shakespeare: la Comédie de la Loi», il s'interroge sur les multiples liens entre littérature et droit. Titulaire de trois licences – en droit, en philosophie et en droit économique –, ainsi que d'un doctorat en droit de l'Université catholique de Louvain, il a été vice-recteur de l'Université Saint-Louis – Bruxelles, où il est aujourd'hui professeur ordinaire de droit et de philosophie du droit. Il a également été professeur invité de très nombreuses universités, de Buenos Aires à Paris, de Florence à São Paulo, en passant par l'Université de Genève, en tant que professeur invité puis titulaire.

M. Marc Lienhard

Professeur à la Faculté de théologie protestante
de l'Université de Strasbourg

Doctorat honoris causa

Laudatio par Ghislain Waterlot

Doyen de la Faculté de théologie

Dans le monde d'aujourd'hui, toutes langues confondues, vous comptez Marc Lienhard, parmi les meilleurs connaisseurs de Martin Luther. Un demi-siècle durant, vous avez arpenté le temps, la vie, le message de Luther. Vous avez évalué avec une incomparable finesse les sources, la pensée et la place que Luther a occupée dans l'histoire. À ces mots vos lecteurs auront reconnu ici les titres de deux de vos livres, parus tous deux à Genève, le premier en 1983, le second il y a quelques mois seulement, à la fin de l'année 2016.

Historien accompli, à l'aise autant dans l'analyse la plus pointue que dans la synthèse la

plus stimulante, vous laissez à ce jour une bibliographie dont l'étendue fait parfois le désespoir de nos étudiants, mais dont l'intelligence et l'écriture sans jargon forcent l'admiration. En plus de vos propres écrits, on vous doit la traduction et l'édition de nombreuses sources, dont, en collaboration avec Matthieu Arnold, les *Oeuvres de Luther* dans la Bibliothèque de la Pléiade.

S'ils ont largement permis d'approfondir la connaissance de Luther, vos travaux ont en outre contribué à renouveler notre compréhension de la notion de dissidence au XVI^e siècle et fait connaître l'intérêt de l'histoire religieuse de Strasbourg et de l'Alsace.

C'est d'ailleurs à l'Université de Strasbourg, à la Faculté de théologie protestante, que vous avez été professeur, puis doyen.

Mais vous n'êtes pas de ces savants dont l'horizon s'arrête à leur bibliothèque. Partisan convaincu de la nécessité des dialogues œcuméniques, vous êtes l'un des rédacteurs de la Concorde de Leuenberg qui réconcilia en 1973 les enfants de Luther avec ceux de Calvin et de Zwingli, dont le comportement avait long-temps transpiré la rage théologique plus que l'amour évangélique: «Mieux vaut être papiste que calviniste», disaient des disciples de Luther... On ne compte pas les innombrables dialogues confessionnels auxquels vous avez participé et qui ont bénéficié de votre exigence intellectuelle.

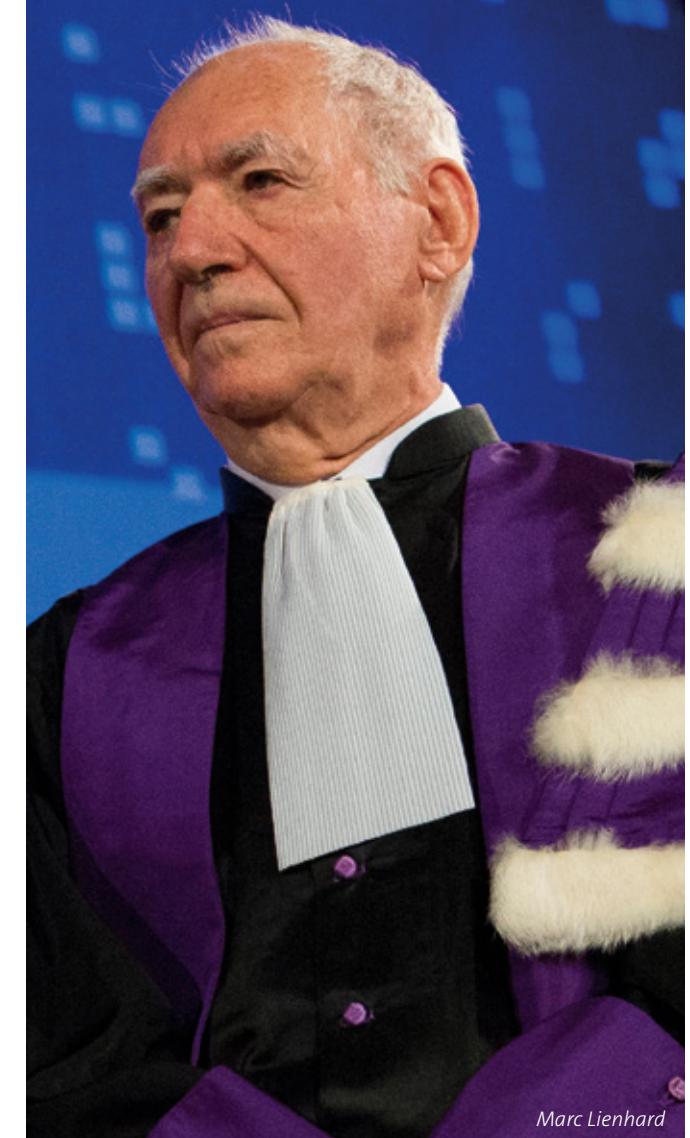
En ces jours où se commémore la publication par Luther de thèses sur les indulgences (et

donc l'acte de naissance officiel de ce vaste mouvement qu'on appelle la Réforme, notre Université n'oublie pas tout ce que son lointain fondateur, Jean Calvin, doit à l'impulsion réformatrice de Luther.

En remettant aujourd'hui un doctorat honoris causa à l'un des meilleurs spécialistes du grand réformateur allemand, l'Université de Genève salue en vous, Marc Lienhard, un historien accompli et généreux, dont les travaux ont inspiré les recherches, formé des générations d'étudiantes et d'étudiants et contribué à mieux faire comprendre Luther et la Réforme. À travers ce geste, notre Université exprime aussi la fécondité des liens unissant depuis plusieurs générations notre Faculté de théologie à notre homologue de Strasbourg. Nous sommes heureux de vous décerner le titre de Docteur honoris causa de l'Université de Genève.



Ghislain Waterlot



Marc Lienhard

Biographie

Historien et théologien français, Marc Lienhard a enseigné l'histoire du christianisme moderne et contemporain à l'Université de Strasbourg jusqu'en 1997. On lui doit d'avoir largement contribué à renouveler la connaissance de Luther ainsi que des mouvements dissidents du XVI^e siècle. Son engagement constant pour les dialogues interconfessionnels et œcuméniques l'a conduit à participer à la rédaction d'importants textes d'accord. Il a en particulier inspiré les demandes de pardon que les Églises luthériennes et réformées ont présentées aux mennonites (anabaptistes). Son rayonnement considérable lui a valu plusieurs distinctions académiques ou civiles, dont l'Ordre de la Légion d'honneur en 2013 et l'Ordre national du Mérite en 2004. Ses publications, qui s'échelonnent sur un demi-siècle, comprennent plusieurs ouvrages importants sur Luther ainsi que, en codirection avec Matthieu Arnold, la publication des deux volumes d'œuvres de Luther dans la collection de la Pléiade.

Mme Svetlana Alexievitch

Prix Nobel de littérature

Doctorat honoris causa

Laudatio par Jan Blanc

Doyen de la Faculté des lettres



Svetlana Alexievitch

Naître en ce lieu et à ce moment de l'histoire, cela veut dire grandir dans le souvenir qu'ont les autres de cette guerre, dans un monde sans hommes, dans un monde de veuves qui racontent. Ces femmes ne parlaient pas tant de guerre que d'amour, comme on le constate de façon frappante en lisant votre premier livre *La guerre n'a pas un visage de femme*. Un livre qui, dites-vous, ne porte pas sur la guerre, mais sur la vie – sur le «désir de vivre».

En questionnant cette guerre, vous vous êtes éloignée du journalisme, votre profession première. Votre but est de comprendre de l'intérieur, du point de vue des victimes, plutôt que de ceux qu'on a élevés en héros. C'est le point de vue des femmes, ou encore de ceux qui étaient des enfants à l'époque de la guerre et qui en ont conservé des souvenirs poignants – ce que vous racontez dans les petits récits de votre livre *Derniers Témoins*.

Vous avez adopté la même approche pour la guerre d'Afghanistan. Vous avez interrogé aussi bien ceux qui en sont revenus invalides que les mères de ces «gamins», revenus dans des «cerceaux de zinc», pour reprendre le titre de votre ouvrage. Ou encore ceux qui, là-bas, étaient devenus des bourreaux, malgré eux – victimes, eux aussi, de l'absurdité guerrière.

Ce sont toujours les gens qui vous intéressent; et quand vous parlez de la guerre, ce n'est pas telle ou telle guerre que vous évoquez; c'est la guerre en général qui vous intéresse.

Un autre cataclysme vous a également marquée, la catastrophe de Tchernobyl. Vous ne pouviez pas ne pas vous pencher sur elle: il fallait rendre la parole à ses victimes; et puis,

cette fois, il ne s'agit plus d'enterrer les morts, mais d'«enterrer la terre» elle-même. Un enterrement philosophique et éthique auquel le chœur des victimes donne de poignantes réponses dans *La Prière de Tchernobyl, chronique du futur*, traduit par *La Supplication*.

Quant à l'Union soviétique, elle s'est finalement dissoute dans l'Histoire: là encore, l'expérience était singulière: être née dans un pays qui n'existe plus. Là encore, il vous a fallu tenter de comprendre: comprendre ce qu'était devenu cet «homme rouge», soudainement disparu dans ce qui était pour lui une nouvelle tragédie collective. C'est le thème de votre dernier livre, *La Fin de l'homme rouge*.

Votre style, Svetlana Alexievitch, est reconnaissable entre tous, alors même que, le plus souvent, vous donnez la parole aux autres. Ce n'est pas le style d'une journaliste, ni d'une historienne – ce ne sont pas les témoignages bruts et neutres que vous recherchez. «C'est», expliquez-vous, «un roman de voix». Votre méthode? Interroger des centaines de personnes; puis trier, méditer,

organiser. Ces personnes sont bien, d'une certaine manière, des témoins; mais ce que vous cherchez à faire, c'est d'arracher ces paroles à leur singularité, pour les inscrire dans le cours tumultueux de la grande Histoire. C'est cette inscription qui donne à votre œuvre le prix de la vérité mais aussi l'éclat de la beauté. Cette œuvre, qui vous a valu le Prix Nobel de Littérature en 2015, ne raconte pas seulement son époque; elle la restitue pour l'explorer, pour l'interroger, pour la comprendre – ou tenter de la comprendre. En inventant ce genre nouveau, vous cherchez aussi à com-



Jan Blanc

prendre vos contemporains. Et vous-même, avec eux.

Si vos livres dénoncent, s'ils accusent, vous ne revêtez jamais les habits du procureur ou du juge. Vous n'êtes pas non plus une polémiste, même si votre voix, courageuse, forte, parfois vibrante, a beaucoup dérangé les bonnes consciences, et continue à le faire. Il y a de la grandeur dans cette volonté farouche de résister, aussi bien au cours du monde qu'aux visions simplistes.

Car ce qui frappe d'abord, dans vos livres, c'est la grande tendresse qu'on y trouve pour les personnes interrogées. Votre œuvre, avant tout, est une leçon d'humanité.

Chère Svetlana Alexievitch, pour toutes ces raisons, l'Université de Genève est fière de vous décerner aujourd'hui ce doctorat *honoris causa*.

Pour des raisons de santé, Mme Svetlana Alexievitch a dû annuler son déplacement à Genève. Le titre a été remis à l'une de ses proches amies de Minsk, Mme Tatiana Tiourina.

Biographie

Écrivaine biélorusse récompensée par le Prix Nobel de littérature en octobre 2015, Svetlana Alexievitch s'est attachée tout au long de son œuvre à donner la parole aux sans-voix, à ces hommes et ces femmes qui ignorent trop souvent les travaux d'historiens, dressant un portrait saisissant de la souffrance et du courage à notre époque. Née en 1948 dans la défunte URSS, elle grandit dans une famille profondément marquée par la Seconde Guerre mondiale. Des victimes du stalinisme aux survivants de Tchernobyl et aux blessés de guerre des hôpitaux afghans, elle accumule les témoignages, sondant l'âme humaine et s'interrogeant sur les racines du mal. Ses livres sont à la lisière du documentaire, préférant le récit à la fiction, empruntant aussi quelques codes au journalisme, qu'elle a longtemps pratiqué; ils constituent conjointement une véritable «encyclopédie de l'époque soviétique».

M. Yadh Ben Achour

Juriste, spécialiste de droit public et des théories politiques islamiques

Doctorat honoris causa

Laudatio par Yves Flückiger

Recteur de l'UNIGE

L'Université qui vous honore en ce jour plonge ses racines dans l'humanisme européen du XVI^e siècle. Mais l'humanisme est aujourd'hui encore vivant, vous en êtes le témoin! Toute votre œuvre, vos écrits comme toutes vos actions témoignent que cet humanisme n'est pas seulement européen.

Formé à Tunis, puis à Paris, où vous avez obtenu un doctorat d'État en 1974, vous avez comme professeur de droit mené une carrière exceptionnelle dans votre pays et à l'étranger.

Vos enseignements, comme vos nombreux travaux publiés notamment en français et en arabe, portent sur le droit constitutionnel, le droit administratif, la philosophie du droit ou encore les idées politiques. En Tunisie, en France, au Maroc, à La Haye, et bien sûr, depuis 2012, au Comité des droits de l'homme des Nations unies, votre compétence, votre maîtrise des dossiers les plus complexes et votre humanité sont sollicitées. Partout, elles sont hautement appréciées, recherchées.

Vous avez toujours été un homme de conviction et de courage. Figure intellectuelle importante de l'opposition au tyran (ainsi que vous le désignez) qui domine la Tunisie jusqu'en janvier 2011, vous êtes tout naturellement appelé à présider une commission de réforme institutionnelle puis à jouer un rôle clé dans la rédaction de la Constitution tunisienne, entrée en vigueur en 2014.

On vous doit en particulier d'avoir fait inscrire dans la Constitution de votre pays cette disposition fondamentale qui impose à l'État de

garantir pour chacun non seulement la liberté de croyance mais aussi la liberté de conscience, une première dans le monde arabo-musulman contemporain, dont le corollaire immédiat est l'interdiction de toute accusation d'apostasie.

Dans le monde de l'Islam, votre voix se fait entendre pour défendre les droits humains. Vous refusez avec vigueur ces discours qui s'en prennent aux droits fondamentaux au nom d'une certaine lecture des textes sacrés et vous dites avec clarté que, et je vous cite, «là où une interprétation se révèle contraire aux normes d'une moralité universelle minimum, il faut l'abandonner».

Vous dénoncez notamment avec indignation le port de la burqa, qui interdit aux femmes d'avoir un visage dans l'espace public.

Vous êtes, Yadh Ben Achour, un idéaliste, au sens où vous poursuivez un idéal, mais vous êtes tout le contraire d'un naïf, car nul mieux que vous ne mesure les obstacles qui se dressent, dans le monde de l'Islam d'aujourd'hui, sur la route de la démocratie et de la liberté de conscience et de religion.

Tous ne vous applaudissent pas, hélas, quand vous démontrez, pour reprendre encore l'une de vos formules, «que la liberté de conscience est un meilleur remède pour l'apaisement des cœurs que l'intolérance et le dogmatisme».

Vos liens avec notre Université sont riches et variés. Il y a un an, presque jour pour jour, vous donnez ici même une grande conférence sur «L'Islam en Europe: dialogue, cohabitation et ci-



Stéphane Berthet,
Yadh Ben Achour, Yves Flückiger

toyenneté», dont le texte a fait l'objet d'une publication toute récente. Vous avez participé cette année à un MOOC, ces fameux cours en ligne gratuits et ouverts à toutes et tous, sur le thème «Violence et religion», qui sera prochainement diffusé sur Internet. Vous intervenez également dans la formation pour les imams que

l'Université a mise sur pied et qu'elle propose durant cette année académique.

En remettant aujourd'hui un doctorat *honoris causa* à l'une des grandes figures de l'humanisme contemporain, l'Université de Genève salue en Yadh Ben Achour un juriste éminent, un penseur enga-

gé, un savant dont la voix se fait entendre pour défendre les droits de la personne face à toutes les oppressions, en particulier les oppressions politiques et religieuses, en un mot, elle salue en vous un homme des Lumières dont le courage intellectuel est pour nous tous une grande leçon.

Biographie

Juriste tunisien, spécialiste de droit public et des théories politiques islamiques, Yadh Ben Achour a présidé la Haute Instance de la Révolution, de la réforme politique et de la transition démocratique en Tunisie, après la fuite du président Ben Ali. Attaché à la démocratie, à la liberté et à l'État de droit, il a participé à l'organisation d'élections libres qui lui ont valu le Prix international de la démocratie en 2012. Yadh Ben Achour porte ainsi sur la révolution tunisienne un double regard, celui de l'intellectuel et celui d'un acteur clé de cet événement qui marqua le début du «Printemps arabe» en 2010-2011. Ancien doyen de la Faculté des sciences juridiques de Tunis, il est actuellement membre du Comité des droits de l'homme des Nations unies et professeur invité dans différentes universités dont Harvard et Columbia. Yadh Ben Achour intervient également dans le cadre de la formation pour les imams proposée par l'UNIGE en collaboration avec l'Etat de Genève.

L'histoire d'une utopie

À la recherche de l'homme libre
(Une histoire de l'âme russe soviétique)

Allocution de M^{me} Svetlana Alexievitch

Lue par M^{me} Natacha Koutchoumov

Codirectrice de la Comédie de Genève

J'aime la vie vivante, celle qu'on entend dans les rues, les discussions, les cris, les pleurs. Cette vie authentique, qui n'a pas encore été retraillée par la pensée et le talent d'un auteur.

Cela me vient sans doute de mon enfance. La maison de mes parents, instituteurs de campagne, était toujours pleine de livres. Mais le soir, quand les femmes se retrouvaient sur les bancs du village, la rue m'attirait loin des livres. C'était après la guerre, il arrivait encore que, dans les bois, des garçons sautent sur les mines des Allemands ou des partisans, et dans mon souvenir, il n'y avait que des femmes dans les villages. Les hommes n'étaient pas rentrés de la guerre. Le soir, après avoir trait les vaches et terminé les travaux ménagers, les femmes s'asseyaient sur les bancs et parlaient de la vie et de la mort, se souvenaient de la guerre: comment elles avaient vu partir ceux qu'elles aimaient, comment elles les avaient attendus. Comment elles avaient cru les Gitanes qui leur promettaient un miracle. J'ai l'impression qu'à travers leurs récits, j'ai tout appris de l'amour. Leurs récits me bouleversaient plus que les livres. La vie me semblait mystérieuse et terrifiante.

J'ai longtemps cherché un genre qui correspondait à ma vision du monde. À la façon dont fonctionnent mon regard, mon oreille... Ma mémoire...

J'ai choisi le genre des voix humaines... Mes livres, je les observe, je les entends dans la rue, par la fenêtre. Parfois, je reste une journée entière avec la même personne. Je m'efforce d'attraper les mots au vol, à leur naissance. De ne pas oublier la partie parlée de la vie, envers laquelle nous nous montrons si peu attentifs, si négligents, et qui disparaît dans l'agitation des jours, dans la nuit des

temps. L'idée qu'elle pourrait être littérature nous semble surprenante.

Je voudrais, moi, transformer tout ce qu'est notre vie en littérature. Y compris la parole du quotidien.

Pendant plus de trente ans, j'ai fait la chronique de l'empire rouge. De ce projet communiste sans précédent, qui s'est emparé d'une vaste étendue et de tant de gens – plus de 200 millions de personnes. Les bolcheviks russes ont tenté de remodeler l'homme, le vieil Adam, en un nouveau type humain: *l'homo sovieticus*. L'homme rouge de mes livres est l'homme créé par l'idée soviétique. Ma chronique comporte cinq livres mais, dans le même temps, elle forme un unique livre d'histoire de l'âme russe soviétique, étudiée sur plus de cent ans. Sur des dizaines de générations. J'ai encore pu rencontrer des gens qui avaient vu Lénine et Staline, ce qui nous semblait déjà incompréhensible à nous, leurs enfants. Cette génération avait fait les camps, mais croyait en Staline, tenait à sa carte du parti, son petit livret rouge avec les profils des dirigeants. Je me souviens d'une vieille communiste, qui avait purgé toute sa peine quelque part dans la lointaine Sibérie, dix-sept ans, pas un jour de moins. Elle avait miraculeusement survécu, elle me semblait ressuscitée d'entre les morts. Elle m'avait menacée d'écrire une lettre de dénonciation au KGB, parce que je calomniais le grand dirigeant d'une grande époque.

La foi communiste était la religion de cette génération. J'ai vécu entourée de cette foi. C'était celle de mes connaissances, mes instituteurs, mes amis. De mon père aussi, il y a cru jusqu'à la fin, et a demandé à être enterré avec sa carte du parti. Une génération – la dernière – mor-



Natacha Koutchoumov

«Je me suis intéressée au socialisme individuel, pas héroïque, ni pompeux: celui qui vit dans l'âme des hommes»

tellement contaminée par le communisme. Fascinée par une utopie. Les héros de mes livres ultérieurs étaient déjà différents... Ils ont raconté comment ils avaient combattu en Afghanistan sans comprendre au nom de quoi ils devaient mourir, comment ils avaient ramassé avec des pelles le graphite fondu sur les toits du réacteur de Tchernobyl, faisant le travail

des robots. Ils m'ont raconté comment l'Afghanistan et Tchernobyl ont fait exploser l'empire. L'empire rouge s'est désagrégié en dizaines de fragments...

Je me suis intéressée au socialisme individuel, pas héroïque, ni pompeux: celui qui vit dans l'âme des hommes. J'ai rapetissé les grands événements à hauteur humaine. Je suis une historienne de l'âme; pour moi, les sentiments sont aussi des documents. On peut dire encore que je m'occupe de l'histoire oubliée, de ces choses que l'histoire laisse généralement de côté (l'histoire arrogante et indifférente au petit, à l'humain). Mes livres font entendre un chœur humain, où l'on peut toujours distinguer des voix solitaires. Pour moi, l'homme vit dans deux mondes simultanément: dans un temps

concret, et dans le cosmos, l'éternité. Je mets cinq à sept ans pour écrire chacun de mes livres, j'enregistre entre 500 et 700 personnes. D'âges, de métiers différents, parce que l'une a vécu la guerre derrière sa mitrailleuse, et l'autre, pilote d'avion, n'a peut-être pas vu un seul mort, elle n'a vu que le ciel. Et la femme à la mitrailleuse m'a raconté un combat au corps à corps, quand l'homme n'est déjà plus un homme, mais une bête sauvage qui veut vivre. Qui tranche, perce – les yeux, le cœur, le ventre... La littérature naît en rassemblant des centaines de détails, de tonalités, de nuances. Je me souviens que j'étais en train de partir de chez une femme qui avait fait la guerre comme tireur au fusil-mitrailleur. Je me disais que ma visite avait été inutile: son récit n'avait pas de couleurs, pas d'odeurs

ni de sons, rien de ce qui différencie généralement le récit de guerre d'une femme de celui d'un homme. Et soudain, presque sur le seuil, elle m'a dit: «Tu ne comprendras jamais comme c'est terrible de mourir à l'aube. Les oiseaux chantent, tout est calme, et dans quelques minutes on entendra l'ordre: "Feu!". L'herbe est si propre, l'air si pur, et il va falloir mourir.» C'est ici que commence la littérature...

C'est un long travail que de dessiner, à partir de récits, l'image d'une époque: quels gens y ont vécu, en quoi croyaient-ils, de quoi avaient-ils peur, quelles étaient leurs superstitions, leurs représentations confuses de l'éternité. À ceux qui avaient fait la guerre, à tous, j'ai demandé: comment peut-on rester seul face à la pensée qu'on a le droit de tuer une autre personne. Tuer, et ne pas devenir fou. Les gens sont morts trop facilement, ont tué trop facilement au nom d'une idée. Pour nous, aujourd'hui, cela ne peut être trop facile. Et, dans chacun de mes livres, je dois m'arracher à l'étreinte prédatrice du temps, pour faire au moins un pas de côté.

C'est sans doute la raison pour laquelle tous mes livres ont eu un destin difficile. Les uns sont restés longtemps sans être publiés, d'autres ont même été jugés par un vrai tribunal. Comme les *Cercueils de zinc*. Quand j'ai aperçu, dans la salle du tribunal, Natacha M., je me suis approchée d'elle, très surprise. «Natacha», lui ai-je dit, «que faites-vous ici? Vous m'avez

demandé d'écrire toute la vérité, et je l'ai écrite.»

Elle m'avait raconté comment ils avaient cherché en vain, dans la maison, des objets de valeur pour payer et éviter l'armée à leur fils. «J'aurais tout donné, j'aurais payé, comme d'autres l'ont fait, mais je n'avais même pas de boucles d'oreilles en or. Écris», m'avait-elle dit, «que mon fils était menuisier, il a été appelé à l'armée, mais dès le premier jour il n'a suivi aucun entraînement, il réparait les datchas de généraux. On ne lui avait même pas appris à tirer. Il a été tué pendant le premier mois.» «Mais, Natacha, que fais-tu ici?» lui demandai-je, sans comprendre. «J'ai besoin que mon fils soit un héros, et toi tu as écrit que c'était un as-

sassin. Qu'ils assassinaient...» Que pouvais-je lui répondre, si même la souffrance ne nous avait pas rendus libres. Nous étions pas seulement des esclaves, nous idéalisions l'esclavage.

Parfois, on me reproche que les gens parlent trop bien dans mes livres. Mais dans l'amour et près de la mort, les gens parlent toujours bien, dans ces moments ils s'élèvent au-dessus de leur moi ordinaire, ils se mettent sur la pointe des pieds. Et ce sont ces gens que je cherche. Que je guette. Des gens bouleversés par la vie. Par l'Être. Quand ils racontent, les gens créent, ils ne copient pas la réalité, ils créent. Ils mettent toute leur vie dans leurs souvenirs: ce qu'ils ont lu, pensé, s'ils

sont heureux ou non. Les documents évoluent avec l'âme humaine, et il serait naïf de penser que c'est un savoir canonique, inaltérable, qui se transmet mécaniquement d'une époque à l'autre. Après la perestroïka, beaucoup de mes héros ont rajouté des pages entières à leurs récits, ils ont regardé en eux avec plus de liberté, plus profondément. Avec plus de témérité. Je me suis mise à recevoir des lettres: «Avant, j'avais peur... Vous savez bien comme il était dangereux de parler de Staline. Et on n'avait même pas le droit de dire toute la vérité sur la guerre. Mais maintenant, j'ai décidé d'écrire...»

Moi aussi, j'ai changé, j'en sais et j'en devine plus sur les gens. Un document est un être vivant, et non une chose brute, simple et linéaire. Un document peut parler de tout, tout soulever. J'ai toujours souffert de comprendre que la vérité ne se loge pas dans un seul cœur, dans un seul esprit. Elle est morcelée, elle est multiple, éparpillée de par le monde.

Mes interlocuteurs m'avouaient souvent: à vous, je vais vous raconter, parce que seul un Soviétique peut comprendre un autre Soviétique. Nous avions vécu ensemble dans un pays où l'on nous apprenait à mourir dès l'enfance. On nous apprenait la mort. On ne nous apprenait pas que l'homme naît pour le bonheur, pour l'amour, on nous assénaient que l'homme n'existe que pour donner sa vie, périr, se sacrifier. On nous apprenait à aimer les hommes avec des fusils. Si j'avais grandi dans un autre pays, je n'aurais pas pu faire ce chemin. Le mal est impitoyable, il faut être vacciné contre lui. Mais nous, nous avons grandi au milieu des bourreaux et des victimes. Sans doute, nos parents vivaient dans la peur et ne nous racontaient pas tout, ou le plus souvent ne racontaient rien du tout, mais l'air même que nous respirions était empoisonné. Le mal nous surveillait constamment.

La vie en elle-même est incroyablement artistique et, si cruel que cela puisse paraître, la douleur humaine est particulièrement artistique. C'est la part d'ombre de l'art. Je travaille toujours sur une matière qui frôle la frontière du possible. On ne peut pas toujours trouver, sentir les chemins qui nous permettent d'aller plus loin. Quand la littérature, l'art n'ont en-

core jamais été confrontés à quelque chose, on reste seul face à la réalité. Je l'ai vécu avec le livre *La Supplication*, sur l'accident de Tchernobyl. J'allais d'une personne à l'autre, et chacun répétait: «Je n'ai jamais vu ça», «Aucun livre ne parle de ça...»

Mon Dieu! Quels textes j'ai entendus pendant ces journées! Il y avait partout des textes, des textes inconnus.

J'ai mis onze ans à écrire mon livre sur Tchernobyl. Les gens laissaient des témoignages qu'ils n'étaient pas capables de lire. Moi non plus. Et aujourd'hui encore, je ne peux pas dire ce que j'ai consigné: le passé ou le futur?

Le livre *La Fin de l'homme rouge* est le dernier de mon cycle. Le plus difficile. L'empire a éclaté en dizaines de fragments. La perestroïka, que tous attendaient, a déçu tout le monde: les anciens dissidents, les libéraux, les communistes, les démocrates, les hommes d'affaires... Tous vivent avec un sentiment de défaite. Il y a plus de perdants que de gagnants. Et, de nouveau, tous se posent les éternelles questions russes: Que faire? Qui est coupable? À mon sens, notre problème fondamental est celui du bien et du mal.

J'ai parlé du bien et du mal avec mes interlocuteurs, du socialisme et du capitalisme, de la liberté... J'ai entendu des centaines de réponses. Toutes ces réponses, c'est nous, ce que nous sommes aujourd'hui. À la question: comment doit être notre pays, fort, ou digne, où il fait bon vivre, huit personnes sur dix répondent: fort. Dans les années 1990, nous étions des romantiques, nous pensions que la liberté arriverait demain. Nous avions cette certitude naïve. Aujourd'hui, nous savons que la liberté est un long cheminement. Et de nombreux dangers, de nombreuses tentations nous attendent en chemin. Nous n'avons pas d'expérience de la liberté, nous n'avons que l'expérience des camps.

Une fois encore, je marche dans le sillage du temps, dans le sillage de l'homme.

Traduit du russe par M^{me} Maud Mabillard.



Photo: Niels Ackermann

Un Lénine décapité trouvé à Shabo (Ukraine) en novembre 2015.

Le courage, la loi et le juste

Allocution de M. Yadh Ben Achour

Lorsque j'ai appris, par le recteur Yves Fluckiger, que l'Université de Genève m'avait attribué le titre, combien prestigieux, de docteur honoris causa, je me suis évidemment posé la question: «Qu'est-ce qui, dans mon expérience personnelle ou ma carrière, aurait pu justifier un tel hommage?».

Probablement le fait que je me suis tout simplement astreint à respecter la norme de mon métier, celui de juriste, dans une société tunisienne, dominée par le despotisme qui a suivi l'indépendance de mon pays, aussi bien celui du despote éclairé que celui du despote absolu. Elle est fort simple. Elle exige que la loi reste soumise à un principe supérieur de justice. Mon principe universel de justice est celui de la non-souffrance, et la norme démocratique et l'Etat de droit en sont politiquement les moins mauvais garants.

Le métier de juriste ne consiste pas à se poser comme le législateur, l'ingénieur, l'enseignant, l'interprète ou la puissance exécutive des lois. Nous savons tous par l'expérience historique immémoriale que la loi peut être injuste. Or, comme le disait saint Augustin, une loi injuste n'est pas une loi, parce qu'elle est dépourvue de la force morale qui la légitimerait et justifierait qu'on lui obéisse. La grande question évidemment consiste à définir le juste, et c'est à ce niveau que nous pouvons fondamentalement diverger.

Au cours de ma carrière, j'ai eu à me confronter à ce problème, dans des circonstances difficiles, notamment à propos de la révision constitutionnelle de 2002, qui n'avait pour but que de prolonger indéfiniment le mandat du chef de l'Etat, ou encore au sujet d'une loi sur les associations adoptée par le législateur tunisien en

1992, pour défaire les défenseurs des droits de l'homme et contrôler la Ligue tunisienne de défense des droits de l'Homme.

En 1992, alors membre du Conseil constitutionnel, j'avais défendu, avec un collègue, le professeur Amor, l'inconstitutionnalité de cette loi. Mais, par manque de courage, ce qui veut dire par conformisme, par peur ou par intérêt, la majorité écrasante des membres du conseil, pourtant convaincue de l'inconstitutionnalité de cette loi, vota pour une déclaration de conformité à la Constitution. Lorsque la loi fut promulguée, j'avais adressé au président de la République, le 24 juin 1992, ma lettre de démission, ce qui était dangereux à l'époque, en indiquant que cette loi n'était pas simplement contraire aux principes fondamentaux de la Constitution, mais, au surplus, à «la conscience de l'homme de droit».

La conscience de l'homme de droit est précisément celle qui, par les différentes techniques de la loi, cherche à soulager les souffrances ou à éviter d'en imposer au grand peuple des humains: la vulnérabilité, la guerre, la torture, l'exclusion politique, la servitude, l'inégalité. C'est souvent après d'indécibles souffrances, pour reprendre les termes de la Charte des Nations unies, que l'humanité élabore ses règles, en vue de minimiser cette propension des humains à s'infliger perpétuellement le catalogue de leurs douleurs. Elle peut alors agir par le truchement du traité international, de la constitution ou de la loi, améliorant ainsi la condition humaine.

Me référant aux sublimes Dissertations des Frères de la pureté, Ikhwan a-Safaa, dans le soufisme islamique, ou encore aux considérations d'Ibn Khaldoun ou d'Al Ghazali sur le





Une manifestation au centre-ville de Tunis pendant la révolution. Tunisie, 20 avril 2011

psychisme de l'être humain, je considère que l'instinct de colère et d'agression, l'instinct de domination, la soif de matières et de ressources, mais surtout le perfide travail de l'âme narcissique ne peuvent avoir pour résultat, à l'échelle d'une société, que d'infliger à l'humain une incommensurable gamme de souffrances de toute nature.

La conscience de l'homme de droit, en lutte contre la souffrance, constitue la force principale à l'origine du développement des droits et du Droit, comme en témoignent la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 et tout le droit international sur les droits civils et politiques, les droits économiques, sociaux

et culturels, l'élimination de la torture et des traitements cruels inhumains ou dégradants, l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, la protection des droits de l'enfant. Cette conscience se trouve également à l'origine du mouvement constitutionnaliste qui s'est répandu sur l'univers, à partir du commencement du XIX^e siècle.

L'acte juridique au service de cette cause est un acte juste, quelle que soit sa forme d'expression. L'acte qui restreint cette capacité des êtres humains à se délivrer de leur souffrance est injuste. Les juristes qui se sont mis inconditionnellement au service de la loi, y compris de la loi

tyrannique, sans prendre en considération la dimension critique du droit, ne sont pas des hommes de droit, mais des miliciens de la loi, sans courage. Pour certains juristes qui ne font pas partie de mon monde, le droit se limite à cet impératif: «Telle est ma volonté, donne-moi la loi.» Un juriste qui se respecte ne peut accepter cet impératif grotesque. Tout en admettant, avec Montesquieu, que la liberté consiste à faire ce que les lois permettent, sachons dire à la loi: «Tu dois faire ce que le droit permet.» La pire des terreurs est la terreur des lois.

En 2002, il nous fallait également du courage pour nous réunir dans les locaux exigus

«Le courage, en politique, est souvent l'annonciateur des peuples malheureux»

de la Ligue tunisienne des droits de l'Homme, assiégés par une armée de policiers, pour dire, uniquement et simplement «dire», que cette révision, qui sera pourtant approuvée à 99% par référendum du peuple, était elle-même contraire au droit, ce qui veut dire ou bien que le peuple se trompait, car les peuples se trompent, ou qu'il était manipulé par la dictature en place.

La norme démocratique représente quelque chose de bien plus riche que ce simplisme qui consiste à l'identifier, comme étant le gouvernement du peuple, pour le peuple, par le peuple. En vérité, la norme démocratique a cette vertu de mettre le courage en congé, de

ne plus exiger des citoyens que nous sommes de faire preuve de courage politique pour être dignes de notre humanité. Elle remplace le courage par la polémique, la procédure et la liberté de conscience, des goûts et de la parole, dans la limite du droit et de la liberté d'autrui.

Cela fait partie des enseignements que nous a légués la Révolution tunisienne de 2010-2011. Aujourd'hui, nous souffrons de polémiques, souvent démagogiques, nous paralysons nos actions par les procédures, nous sommes ivres de liberté, mais,

Très chère Université de Genève!

Quel bonheur de vivre notre citoyenneté sans besoin de nous armer quotidiennement de courage! Le courage, en politique, est souvent l'annonciateur des peuples malheureux.

M. Ke Sun

Docteur ès sciences informatiques

Prix d'excellence de l'UNIGE

Laudatio par Micheline Louis-Courvoisier

Vice-rectrice de l'UNIGE

Derrière le concept de l'intelligence artificielle, d'une brûlante actualité vous en conviendrez tous, on trouve celui de machine learning, autrement dit, la capacité d'une machine à apprendre automatiquement et à évoluer.

Pour que ladite machine puisse apprendre, il faut recourir à une grande variété d'outils mathématiques et informatiques. Et c'est l'un de ces outils, qui touche le champ complexe de l'apprentissage automatique non supervisé, qui est abordé dans votre thèse. Nous nous retrouvons donc avec vous au cœur d'un domaine clé de l'intelligence artificielle et de l'exploitation du big data, ces grandes masses de données provenant de sources toujours plus nombreuses et disparates.

Dans cet apprentissage dit statistique, vous mettez l'accent sur les approches géométriques. Vous procédez ainsi à un mélange audacieux (en tout cas sémantiquement parlant), celui de l'abstrait et celui de la forme.

Votre travail se place ainsi dans le prolongement des développements récents de la géométrie de l'information, où l'on utilise la puissance de la géométrie différentielle pour modéliser les espaces statistiques et y effectuer des opérations géométriques.

Vous vous êtes formé dans plusieurs universités, dont la nôtre, mais aussi dans celle de Tsinghua (à Pékin). Vous avez ensuite été post-doctorant à l'École polytechnique de Paris, et l'êtes aujourd'hui à la King Abdullah University of Science and Technology d'Arabie saoudite

C'est lors de vos études au Centre universitaire informatique de l'UNIGE que vous avez défendu votre thèse de doctorat en informatique dans laquelle vous avez proposé plusieurs nouvelles connexions entre la géométrie de l'information et l'apprentissage statistique.

Dans votre thèse, votre approche originale vous incite à jouer avec les frontières des savoirs déjà acquis, comme avec ceux qui explorent des domaines novateurs. Vous avez apporté des contributions majeures, permettant d'avancer dans un domaine difficile et que peu de chercheurs au monde maîtrisent. Vous avez proposé de nouveaux algorithmes qui diffèrent fortement de la méthode habituelle.

Vos travaux se situent au point d'intersection de plusieurs champs des mathématiques et de l'informatique. Ils permettent notamment une modélisation complète du processus grâce auquel un système d'intelligence artificielle adapte son modèle de captation aux informations qui lui sont fournies en exemples.

Vos résultats ont déjà fait l'objet de nombreuses publications dans des revues prestigieuses et ont été présentés lors de conférences de référence dans le domaine de l'intelligence artificielle.

Les avancées que vous avez réalisées se placent à la pointe de la science des données (la Data Science) et ouvrent d'importantes perspectives de recherche en matière d'apprentissage automatique.



Micheline Louis-Courvoisier et Ke Sun

Last but not least et selon vos collègues (la précision est d'importance), à votre passion pour la recherche s'ajoutent le goût du partage de vos réflexions, un esprit d'équipe et de la générosité, des qualités qui, en général, font d'une intelligence une intelligence augmentée.

C'est grâce à toutes ces qualités, à votre créativité, à votre audace et votre ténacité, et il

en faut pour être à la pointe de domaines novateurs, que l'Université de Genève vous décerne avec joie, cher Ke Sun, un Prix d'excellence.

Biographie

Postdoctorant à la King Abdullah University of Science and Technology d'Arabie saoudite, Ke Sun s'est formé dans plusieurs universités, notamment les Universités de Tsinghua (Pékin, Chine) et de Genève. Il s'intéresse à l'apprentissage statistique, une sous-discipline de l'intelligence artificielle, en mettant l'accent sur les approches géométriques. Son travail se place dans le prolongement des développements récents de la géométrie de l'information. Lors de ses études au Centre universitaire informatique de l'UNIGE, Ke Sun a défendu sa thèse de doctorat en informatique dans laquelle il présente plusieurs nouvelles connexions entre la géométrie de l'information et l'apprentissage statistique. Ces avancées se placent à la pointe de la science des données (Data Science).

Mme Djemila Carron

Docteure en droit, cofondatrice de la Law Clinic et membre d'InZone, UNIGE

Prix Latsis

Laudatio par Jacques de Werra

Vice-recteur de l'UNIGE

Il faut du courage pour écrire une thèse. Il en faut encore plus pour y défendre des opinions qui sont contraires aux avis établis.

C'est précisément ce que vous avez fait dans votre thèse consacrée à une thématique fondamentale du droit international humanitaire: la notion d'«acte déclencheur d'un conflit armé international».

Sur au moins deux questions centrales de votre thèse, vous avez, en effet, eu le courage de soutenir une opinion contraire à celle d'autorités expertes du domaine. Tout d'abord, et ce n'est

pas anodin, vous avez pris le contre-pied de l'opinion du Comité international de la Croix-Rouge, véritable gardien du droit international humanitaire. Ensuite, et cela n'était pas plus facile, vous avez contredit l'opinion de votre propre directeur de thèse... sans déclencher de conflit armé (international)... et vous l'avez fait avec une telle force de conviction qu'il a changé d'avis et qu'il enseigne aujourd'hui le contraire de ce qu'il avait enseigné et écrit avant votre thèse!

Sur ces deux points, comme sur de nombreux autres, votre thèse a permis de clarifier les



Jacques de Werra

conditions d'application des Conventions de Genève en définissant les notions de conflit armé international et d'acte déclencheur de celui-ci.

Vos travaux vous ont en particulier amené à démontrer avec brio que des hostilités transfrontalières menées par un État contre un groupe armé sont régies par le DIH des conflits armés non internationaux, et ce même si l'État sur le territoire duquel les hostilités se déroulent n'y consent pas: ce qui est notamment le cas des attaques contemporaines des pays occidentaux dirigées contre l'«État islamique» en Syrie.

Mais votre talent, votre capacité à convaincre et votre détermination ne se manifestent pas seulement dans votre thèse. Loin de là...

Vous êtes en effet une sportive émérite: votre carrière de joueuse de football et ancienne membre de l'équipe nationale suisse démontre que vous savez également jongler avec autre chose que des concepts juridiques complexes...

Vous êtes, en outre, une globe-trotteuse infatigable, comme en témoigne votre impressionnant cursus qui vous a conduite dans des universités prestigieuses aux États-Unis et en Russie, qui démontre votre capacité à jongler cette fois avec les langues et les cultures juridiques.

Vous avez aussi initié et animé la première «Law Clinic» de notre Université: une «clinique du droit» pour les droits des personnes vulnérables, qui permet aux étudiants de travailler sur des projets concrets en faveur

de personnes vulnérables et qui remplit ainsi la mission essentielle de l'Université de servir la Cité.

Et vous êtes désormais engagée en qualité de MER au sein du projet «InZone» pour relever les défis de l'enseignement supérieur dans les communautés affectées par des conflits et des crises, projet capital en ces temps de crise migratoire aiguë.

Djemila Carron, vous avez eu l'audace d'ouvrir de nouveaux chemins. Vous ne vous êtes manifestement pas contentée de suivre les opinions établies et les pistes balisées.

Pour ce courage intellectuel et pour l'excellence de votre thèse de doctorat, nous sommes heureux de vous remettre le Prix Latsis.

Biographie

Djemila Carron est maître d'enseignement et de recherche à InZone, un programme de formation supérieure de l'UNIGE dans les camps de réfugiés. Elle est également coresponsable de la Law Clinic sur les droits des personnes vulnérables de l'UNIGE et cocoordonatrice du Réseau Droit, genre et sexualités en Suisse romande. Djemila Carron est titulaire d'un doctorat en droit de l'UNIGE portant sur l'acte déclencheur d'un conflit armé international. Elle a réalisé son Bachelor et Master en droit à l'UNIGE avec des séjours académiques à l'Académie de droit du Ministère de la justice de la Fédération de Russie (Moscou), à la Harvard Law School (Cambridge) et à la Lomonosov State University Moscou. Elle détient également un LL.M. de la Columbia Law School.

Mme Claire-Anne Siegrist

Professeure à la Faculté de médecine de l'UNIGE

Prix Mondial Nessim Habif

Laudatio par Denis Hochstrasser

Vice-recteur de l'UNIGE



Yves Flückiger, Claire-Anne Siegrist et Denis Hochstrasser

Il est des domaines qui sont immédiatement associés à certaines personnes.

C'est votre cas, vous qui êtes si connue – et reconnue – comme «Madame vaccin». Il faut dire que la vaccinologie vous doit bien ça!

Professeure ordinaire de vaccinologie et de pédiatrie, vous dirigez le Département de pédiatrie de la Faculté de médecine de l'Université

de Genève. Depuis environ vingt ans, vous êtes aussi la directrice du centre de vaccinologie des Hôpitaux universitaires de Genève et du Centre collaborateur de l'OMS pour l'immunologie vaccinale. Enfin, vous avez motivé la première chaire de Vaccinologie en Europe, ici à l'UNIGE, à laquelle vous avez été nommée en 2000.

Vous vous passionnez pour tous les aspects de cette science complexe, de l'immunolo-

gie fondamentale à la santé publique en passant par la communication au grand public. Il faut dire que vous avez le verbe clair et l'explication compréhensible, vous ne perdez jamais votre calme, ni votre sourire bienveillant. Et, surtout, vous n'éludez aucune question, même critique. Je n'oublierai d'ailleurs jamais vos discours lors des fêtes du département hospitalier de pédiatrie où vous parlez toujours du «petit U» pour rappeler notre rôle universitaire en clinique.

Expert au sein de nombreux comités nationaux et internationaux, vous siégez au prestigieux Strategic Advisory Group of Experts (SAGE) de l'OMS et au Committee on Vaccination and Immunization, qui conseille le gouvernement britannique. Un comité auquel aucun étranger n'avait participé avant vous. Quant au centre de vaccinologie que vous dirigez, il est un partenaire privilégié d'un programme européen majeur, le projet ADITEC, qui met en réseau plus de 40 centres de recherche. Inutile de dire que vous faites partie du comité directeur de ce vaste projet

visant à développer une nouvelle génération de vaccins.

Vous avez travaillé sur de nombreuses maladies, dont des nouvelles à l'image du H5N1 et d'Ebola. Vous avez d'ailleurs mené sur mandat de l'OMS des recherches de grande ampleur sur le vaccin Ebola. Un vaccin qui a fait ses preuves et que l'Organisation mondiale de la santé a qualifié «d'ultra-efficace».

Vous avez présidé la Commission fédérale pour les vaccinations et lancé de nombreux projets à succès, parmi lesquels le réseau expert InfoVac, un logiciel expert de gestion des vaccinations destiné aux professionnels, et le carnet de vaccination électronique. Vous siégez au conseil de plusieurs fondations (dont les fondations Louis Jeanett et Leenards), vos travaux scientifiques ont donné lieu à un grand nombre de publications et vous avez reçu de nombreuses distinctions scientifiques.

Je ne peux pas ici énumérer tous vos engagements, mais je me dois encore de citer vos nominations à l'Académie suisse

des sciences médicales et au Conseil de la recherche du FNS, qui témoignent de votre parcours exceptionnel.

Vous êtes une passionnée et infatigable travailleuse même dans l'adversité. Depuis des décennies, Vous vous battez sans relâche pour protéger et soigner, pour, comme vous le dites, que le monde soit un peu meilleur. Vous êtes une grande dame, une grande pédiatre, en taille et en ambition. Ambitieuse, vous l'êtes pour la pédiatrie genevoise et pour la vaccinologie, en Suisse et dans le monde. Vous avez su creuser votre sillon avec détermination et avez, de tout temps, fait preuve de courage face aux moments difficiles.

Afin de rendre hommage à votre contribution majeure, à la promotion d'une vaccinologie basée sur les faits scientifiques, et de souligner à cette occasion la qualité et l'objectivité de votre remarquable engagement, l'Université de Genève est heureuse de vous décerner, chère Professeure Siegrist, très chère Claire-Anne, le Prix Mondial Nessim-Habif 2017.

Biographie

Pédiatre, professeure à la Faculté de médecine de l'UNIGE, Claire-Anne Siegrist dirige depuis 1996 le Centre collaborateur de l'OMS en vaccinologie et immunologie néonatale. Elle se passionne pour tous les aspects de la vaccinologie, de l'immunologie fondamentale à la santé publique en passant par la communication au grand public. Ses nominations à l'Académie suisse des sciences médicales en 2002 et au Conseil de la recherche du FNS en 2004 témoignent de son parcours exceptionnel. Experte au sein de nombreux comités nationaux et internationaux, elle a mené sur mandat de l'OMS des recherches de grande ampleur sur le vaccin Ebola. Elle a par ailleurs dirigé le Département de pédiatrie de la Faculté de médecine de l'UNIGE et présidé la Commission fédérale pour les vaccinations, et s'implique également dans l'information et la formation, notamment à travers le réseau expert InfoVac et le carnet de vaccination électronique.

ID Quantique

M. Nicolas Gisin, M. Grégoire Ribordy
et M. Hugo Zbinden

Médaille de l'innovation

Laudatio par Jean-Marc Triscone

Vice-recteur de l'UNIGE

Plusieurs premières mondiales très remarquées dans la communauté scientifique et de nombreuses distinctions internationales. Des produits utilisés par des gouvernements, des entreprises et des instituts académiques dans plus de 60 pays, sur tous les continents.

En seize ans d'existence, ID Quantique a réalisé un parcours qui force le respect.

Son histoire commence dans les laboratoires de physique de la Faculté des sciences de l'Université de Genève. ID Quantique est créé en 2001 pour développer et commercialiser les résultats prometteurs de certaines découvertes basées sur la physique quantique, par les professeurs Nicolas Gisin et Hugo Zbinden, ainsi que Grégoire Ribordy, qui réalisait alors sa thèse avec Nicolas... tout en se préparant à passer un MBA en cachette m'a-t-on dit – de peur que son professeur ne lui reproche de ne pas se concentrer suffisamment sur la physique!

Chers Nicolas, Grégoire et Hugo, vous avez brillamment réussi cette valorisation technologique puisque ID Quantique est aujourd'hui numéro 1 mondial de la cryptographie quantique et de la génération de nombres aléatoires. Or à l'heure des cyberattaques, la cryptographie et l'utilisation de technologies quantiques vont certainement jouer un rôle crucial dans la sécurité du futur.

La physique quantique est en effet le plus sûr moyen de savoir si une information a été interceptée avant d'arriver à destination. Grâce aux lois de la mécanique quantique, une particule de lumière – un photon – peut se trouver en même temps dans deux états distincts, comme

une pièce de monnaie qu'on jette en l'air et qui montrerait simultanément son côté pile et son côté face. Cette superposition d'états prend fin dès que l'information est lue, comme elle cesse pour la pièce lorsqu'elle retombe au sol: si le message est intercepté en cours de route, le destinataire final s'en apercevra immédiatement.

Au départ, le marché n'était toutefois pas prêt pour une telle révolution et ID Quantique commercialisa d'abord des sous-systèmes très performants, comme des détecteurs de photons uniques ou des générateurs de nombres véritablement aléatoires. Ces lignes de produits, très fructueuses, font d'ailleurs toujours partie de l'offre de la société. Pour reprendre une expression chère à Nicolas Gisin: «Il faut trois lignes de produits au minimum: c'est comme les chaises, il leur faut au moins trois pieds pour avoir une certaine stabilité.»

Aujourd'hui, les solutions de chiffrement quantique sécurisées et les clés quantiques produites par cette spin-off de l'Université intéressent de nombreux secteurs économiques, notamment l'industrie financière et les organisations gouvernementales, séduites par la possibilité de transmettre une clé garantissant une confidentialité absolue.

Parallèlement à ses développements sur le marché et à ses nombreuses innovations, ID Quantique a continué à participer à de nombreux projets de recherche suisses et européens. Aujourd'hui encore, cette entreprise forte de quelque 50 personnes a conservé des liens étroits avec les milieux académiques, et en particulier avec l'Université de Genève. Des



Jean-Marc Triscone, Nicolas Gisin, Grégoire Ribordy et Hugo Zbinden

liens pérennes et institutionnels. Le directeur du Département de physique appliquée de la Faculté des sciences de l'UNIGE siège d'ailleurs au conseil d'ID Quantique depuis ses débuts.

La vision à long terme est une autre caractéristique d'ID Quantique que je souhaite

souligner. Vous l'appliquez d'ailleurs aussi au développement de vos affaires, en témoignent vos nombreux engagements visant à réduire votre impact sur l'environnement. Vos parcours et le fruit de votre engagement, ID Quantique, incarnent une mission particulièrement chère à notre Université, celle d'encourager les

liens entre l'excellence académique, l'innovation et le tissu local.

L'Université de Genève est aujourd'hui fière de vous remettre, cher Nicolas Gisin, cher Grégoire Ribordy, cher Hugo Zbinden, la Médaille de l'innovation.

Fondée par les professeurs Nicolas Gisin et Hugo Zbinden, du Département de physique appliquée de la Faculté des sciences de l'UNIGE, ainsi que par Grégoire Ribordy, actuel CEO de la firme, ID Quantique est le leader mondial de la cryptographie quantique, conçue pour assurer la protection des échanges de données. La société, qui emploie aujourd'hui une cinquantaine de salariés, propose des solutions de chiffrement quantique sécurisé et produit des clés quantiques sécurisées pour l'industrie financière, les entreprises et les organisations gouvernementales à l'échelle mondiale. Récompensée à plusieurs reprises depuis sa création en 2001, ID Quantique jouit d'ores et déjà d'une réputation internationale. Le professeur Gisin, lauréat 2014 du Prix Marcel Benoist – l'une des plus prestigieuses distinctions scientifiques de Suisse – travaille sur les fondements et les applications possibles de la mécanique et de la cryptographie quantiques. Le professeur Zbinden a, quant à lui, été honoré par le Prix Heinrich-Greinacher de l'Institut de physique de l'Université de Berne pour son travail en cryptographie quantique. Lauréat 2001 du Prix New Entrepreneurs in Technology and Science pour son travail de cofondateur et de directeur d'IDQ, le docteur Ribordy figure parmi les personnes les plus innovantes au monde selon le classement World Technology Network.

M. Gilles Marchand

Directeur général de la SSR

Médaille de l'Université

Laudatio par Yves Flückiger

Recteur de l'UNIGE

Cher Gilles, depuis quelques jours, vous êtes le directeur général de la SSR. La SSR, il convient de le rappeler, ce ne sont pas moins de 17 stations de radio, sept chaînes de télévision, des sites internet et des services de télétexthe.

Il s'agit là d'une nouvelle étape dans une brillante carrière presque entièrement consacrée aux médias. Vous avez en effet dirigé des journaux, des magazines, des radios, des télévisions et des plateformes internet. Une carrière durant laquelle vous vous êtes toujours engagé sans compter dans tout ce que vous entrepreniez. Ainsi, lorsque vous avez été nommé directeur de la SSR, vous vous êtes donné six mois pour maîtriser l'allemand. Inutile de dire que le travailleur infatigable que vous êtes s'est fixé cet objectif en parallèle de ses activités professionnelles quotidiennes: en bon cavalier, vous n'avez peur ni des obstacles ni des défis!

Vous côtoyant depuis des années, j'ai à maintes reprises pu constater votre très forte implication dans tous les projets que vous menez. Des projets dans lesquels vous arrivez à entraîner vos équipes, grâce à l'enthousiasme et au charisme qui vous caractérisent. Votre énergie, vos compétences et vos convictions ont d'ailleurs accompagné notre Université, au travers de nombreuses réalisations communes, à l'image de la plateforme «RTS Découverte» et du site «Avis d'experts», des succès qui vous doivent beaucoup et qui sont appelés encore à se développer.

L'ère numérique dans laquelle nous sommes entrés rapproche les parcours et les activités de nos deux institutions. Avec le basculement dans le monde digital, l'Université n'assure



plus seulement la production de contenus, mais aussi leur diffusion sur les nouveaux médias. Ainsi, peu à peu nos métiers, nos intérêts et nos activités convergent. Or vous avez été – et vous continuez – d'être un acteur clé de cette convergence.

Fervent défenseur du service public et de ses valeurs, vous suivez un cap clair et affichez des buts qui nous sont communs: l'entreprise

que vous dirigez, tout comme l'Université de Genève, remplit une mission de service public. Nos deux institutions partagent donc un même ADN et sont confrontées à un même défi. Celui de défendre le service public dans une société marquée trop souvent par des approches à court terme qui l'emportent sur des visions à long terme, au détriment de la qualité du service offert et d'une information indépendante et plurielle qui est le terreau de notre construction nationale, celui d'un pays multilingue et multiculturel.

Ce credo, vous l'avez à maintes reprises répété, estimant que le service public ne doit pas uniquement se mesurer à l'aune de ses performances et qu'il représente aussi quelque chose d'immatériel, qu'il concerne le «vivre ensemble».

Sociologue, formé sur les bancs de notre Université, vous avez beaucoup réfléchi au rôle de

la SSR pour la cohésion nationale. Et le bâtisseur que vous êtes – on a d'ailleurs pu constater votre intérêt et vos talents pour l'architecture lors de la réfection de la tour de la RTS –, ce bâtisseur que vous êtes cherche là aussi à construire des ponts, ce qui ne vous empêche pas de jeter parfois un regard critique sur la Suisse et ses clichés.

Cher Gilles, je mentionnais précédemment le fait que vous étiez une personnalité très engagée qui se donne sans compter pour soutenir les causes qui vous tiennent à cœur, et la liste de tous vos engagements, en dehors de vos fonctions dirigeantes, en témoignent.

Vous êtes ainsi président des Médias francophones publics et administrateur de la chaîne de la francophonie TV5Monde, une télévision qui diffuse les programmes de la RTS et fait rayonner «l'espace francophone suisse», comme

vous lappelez, en dehors de nos frontières.

Vous êtes également membre du Conseil de surveillance d'Euronews et de la Commission fédérale des médias.

À cette énumération très partielle, j'aimerais encore relever le rôle que vous avez joué et que vous continuerez à jouer, malgré vos nouvelles fonctions, au sein du Conseil d'orientation stratégique de l'Université de Genève, un organe crucial de la nouvelle gouvernance de notre institution.

Cher Gilles, pour rendre hommage à votre remarquable engagement dans la vie universitaire et souligner votre contribution majeure tant à titre personnel qu'institutionnel pour notre institution, nous sommes très heureux et très fiers de vous décerner la Médaille de l'Université de Genève.

Biographie

Après avoir obtenu son diplôme de sociologie à l'Université de Genève, Gilles Marchand se tourne vers les médias en intégrant la Tribune de Genève, avant de rejoindre la direction du Groupe Ringier Römandie. Dès 2001, il devient directeur de la Télévision Suisse Romande et depuis 2010 de la RTS - Radio Télévision Suisse. Suppléant du directeur général de la SSR, il assure les relations internationales de la SSR, qu'il représente auprès de l'Union européenne de Radio-Télévision, de TV5Monde, d'Euronews et d'autres instances. Le 1er octobre 2017, Gilles Marchand a succédé à Roger de Weck à la direction de la SSR, prenant ainsi la tête de l'audiovisuel public suisse. Il a également créé et présidé les Médias francophones publics (MFP). Il est membre du Conseil d'orientation stratégique de l'UNIGE.



Impressum

Dies academicus

13 octobre 2017

Organisation

Anne Laufer

Édition

Université de Genève

Graphisme

Jeremy Maggioni

Photographies

Jörg Brockmann
Carla da Silva

Impression

Atar Roto Presse SA, Genève

Décembre 2017

Visionnez la cérémonie du
Dies academicus sur
www.unige.ch/dies2017